

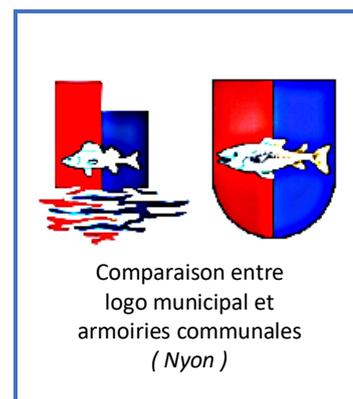
## Armoiries, histoires d'eaux

**Les armoiries? On les disait ringardes, mais elles connaissent aujourd'hui un surplus d'intérêt. En raison, surtout, des fusions de communes contraintes de définir leur nouvelle identité. L'emblème citoyen de toute évidence redevient une référence patrimoniale. Par ailleurs, l'une des tâches prioritaires des municipalités concerne aujourd'hui la bonne gestion des ressources en eau. C'est même elle qui, ici et là, a servi de moteur au regroupement des collectivités publiques. D'où la question : quelle place l'eau a-t-elle dans les armoiries communales ? On trouvera ici un essai de réponse basé sur un inventaire succinct des blasons des communes de Suisse romande. Et sur une sélection de quelques-unes des histoires d'eaux qu'elles racontent.**

Le logo est à la mode. Il permet d'identifier rapidement un produit, une marque, une entreprise, un service, etc. C'est avant tout un outil de communication sociale et de promotion commerciale. Son succès se mesure à la qualité des messages qu'il propose, à sa capacité de persuasion et à la modernité de son graphisme, lequel dépend avant tout de l'imagination de ses créateurs.

Rien de tout cela dans les armoiries dont la fonction primordiale n'est pas de convaincre l'observateur extérieur mais de rassembler les membres d'une famille, d'un groupe, d'une corporation, d'une collectivité publique, etc. autour d'un emblème qui traduit à la fois un enracinement particulier, des valeurs partagées et une communauté de destin.

Contrairement au logo pour lequel ses concepteurs bénéficient généralement d'une grande liberté d'expression, le langage visuel de l'armoire et celui de son blasonnement (la description littérale de ses différentes composantes) sont extrêmement codifiés et obéissent à des règles graphiques précises. L'héraldique est simultanément une science et un art (*voir les notes complémentaires en fin d'article*).



Dans la recherche d'armoiries communales en lien avec la thématique de l'eau, trois principaux critères sont pris ici en considération :

- soit une référence visuelle et/ou textuelle explicite à la ressource : il s'agit alors de repérer des "*pièces ondées*", c'est-à-dire des figures (fascies, bandes, barres, etc.) faites de lignes arrondies symbolisant un cours d'eau. Sont également prises en compte, bien sûr, des mentions explicites telles que ruisseau, rivière, torrent, lac, etc.;
- soit un objet (un "*meuble*", en termes héraldiques) directement ou indirectement relié à un milieu aquatique. On peut citer ici des éléments organiques (tourbe), des végétaux (roseau) et des animaux (poisson, truite, brochet, bar, vairon, écrevisse, grenouille). Ou alors des "objets" conçus, fabriqués et/ou construits par l'homme (baquet, fontaine, roue de moulin, barque, ancre, pont, etc.);
- soit des indications topographiques et hydronymiques (Valbirse, Val Broye, Saut-du-Doubs, Yverdon-les-Bains, Vully-les-Lacs, etc.) ou hydrologiques (source, étang, marais, canal, glacier, etc.) qui d'une manière ou d'une autre renvoient à un rapport effectif des habitants d'une commune avec la ressource eau.

Il n'est pas tenu compte ici de la couleur azur (bleu) des blasons, car elle ne fait pas immédiatement ni spécialement référence à l'élément eau. Dans la tradition héraldique, l'azur évoque d'abord la majesté et la noblesse (avec ce qu'elles induisent en termes de pouvoir), la loyauté et la fidélité (on est encore dans le même registre) ou la beauté et le bonheur, voire la dévotion.



*L'esplanade des cantons et communes  
à l'Exposition nationale suisse de 1964*  
(Photographie Madeleine & Elisabeth Fontannaz  
© Collection du Musée historique de Lausanne)

## En Suisse, les armoiries communales font partie du patrimoine politique et citoyen.

Elles sont le symbole à la fois de l'autonomie des entités de base du système politique et du premier espace dans lequel s'expriment les droits démocratiques.

À l'instar de ce qui avait déjà été imaginé en 1939 à la *Landi* de Zurich, la pyramide des drapeaux des cantons et communes dressée sur les bords du Léman à Lausanne lors de l'Exposition nationale de 1964 illustre de belle manière l'architecture politique d'une Suisse qui se définit comme "une et diverse".

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Suisse comptait 2222 communes contre 3089 en 1964, soit une diminution de 28 % en un bon demi-siècle, alors que durant cette même période, sa population augmentait de 25 %.

## Armoiries communales et eau : les principaux résultats de la recherche, en bref

- Sur les 742 communes que comptaient au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les six cantons romands (Fribourg Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud) et le Jura bernois (arrondissement francophone du Canton de Berne), des liens explicites ou implicites avec l'eau ont pu être notés dans les blasons d'une commune sur six (116), dont la moitié dans des communes vaudoises.
- 72 de ces armoiries font état dans leur blasonnement d'une pièce "ondée", le plus souvent d'argent (blanc) ou d'azur (bleu). On en trouve aussi quelques-unes dans les autres couleurs et métaux de la panoplie héraldique.
- L'hydrographie de 63 des 116 communes répertoriées s'inscrit dans le bassin versant du Rhône, 50 dans celui du Rhin et une (Zwischbergen, VS) dans celui du Pô. Deux communes vaudoises (Cugy et Étagnières) sont situées sur la ligne de partage Rhin / Rhône.
- Les cours d'eau auxquels il est fait le plus souvent référence sont le Rhône (14), la Venoge (8) et la Broye (4). À noter aussi la référence exceptionnelle à un glacier (Aletsch / Riederalp).
- La majorité des 51 "meubles" répertoriés se rapportent à des ouvrages, dont 12 ponts, 10 roues (de moulin) et 6 fontaines. 19 meubles relèvent du monde animal, dont 15 poissons. Un seul a trait à la végétation (roseau).
- Sur les quelque 300 armoiries qui ont disparu suite aux nombreuses fusions de communes décidées depuis un demi-siècle, une bonne cinquantaine contenaient également des liens avec l'eau et ne figurent donc plus dans les répertoires officiels.



Le Canton d'Argovie est le seul de Suisse à faire explicitement référence à l'eau dans son blason

*Confluences de l'Aar,  
de la Reuss et de la Limmat*

---

## De quelques blasons qui ont des choses à raconter autour de l'eau

---



**Rouges eaux**

Dans l'art héraldique, les références explicites à l'eau apparaissent généralement sous la forme de pièces "ondées" de couleur argent (blanc) ou azur (bleu). Mais lorsque la commune vaudoise de MARACON (dont le nom signifierait "mont du marais") a fusionné avec sa voisine La Rogivue en 2003, elle en a repris les *deux bandes ondées de gueules* de ses armoiries. Ces eaux rouges ne sont pas nées de l'imagination d'un armoriste fantaisiste, elles sont bel et bien visibles dans les ruisseaux issus de la tourbière locale. D'ailleurs, étymologiquement, le toponyme de Rogivue ne signifie rien d'autre que "rouge eau".

Il faut en chercher l'explication dans ce haut-marais classé réserve naturelle depuis bon nombre d'années déjà et dans le processus naturel de décomposition des sphaignes, ces mousses qui servent d'éponges aux tourbières et qui en régulent les écoulements d'eau. Les biologistes de l'organisation Pro Natura expliquent ainsi que "les cicatrices de l'exploitation de la tourbe ainsi que les travaux d'aménagement plus récents ont donné naissance à une mosaïque de milieux naturels, qui se traduit par une explosion de couleurs tout au long de l'année".

Pour la petite histoire, on notera aussi que La Rogivue et le hameau voisin La Rougève (dont l'étymologie a le même sens) ne formaient jadis qu'une seule commune. Mais en 1771, elles décidèrent de se séparer sur fond de dissensions confessionnelles : la première, protestante, resta en mains vaudoises; la seconde, catholique, fut rattachée aux terres fribourgeoises.

"Les Mosses de la Rogivue - Une tourbière vivante et multicolore", Dépliant Pro Natura Vaud  
[https://www.pronatura-vd.ch/livre-et-depliants-sur-les-reserves?file=tl\\_files/documents/3.%20Nos%20reserves/les\\_mosses\\_de\\_la\\_rogivue.pdf](https://www.pronatura-vd.ch/livre-et-depliants-sur-les-reserves?file=tl_files/documents/3.%20Nos%20reserves/les_mosses_de_la_rogivue.pdf)



**L'eau ferrugineuse, oui !**

Nul besoin de jouer aux devinettes pour imaginer les armoiries de communes comme Fontenais (Jura) ou Bassins (Vaud) qui sans surprise mettent en évidence fontaines et bassins villageois. C'est un peu plus difficile à comprendre pour LA BRÉVINE (Neuchâtel) dont le toponyme, aux dires des linguistes, dériverait du patois neuchâtelois *abrevna* – abreuvoir – qui normalement aurait dû donner la forme plus correcte de *L'Abrévine*.

Il y a certes au cœur du village une belle grande fontaine de style montagnard, mais ce que ne dit pas le blason *d'azur à une fontaine d'argent, à la bordure d'or*, c'est qu'au 17<sup>e</sup> s. une source ferrugineuse avait été découverte au lieu-dit La Bonne-Fontaine. Et que durant des décennies ses eaux bénéfiques attirèrent de nombreux curistes dont certains furent hébergés sur place, entre autres l'écrivain André Gide en 1890, à son retour d'Afrique. On raconte aussi que La Brévine alla jusqu'à exporter des caisses entières d'eaux en bouteilles, non sans risques, au profit de malades ne pouvant faire le voyage vers la haute vallée.

Au fil du temps, face à la concurrence de stations au climat moins rude – La Brévine ne cultive-t-elle pas son qualificatif de Sibérie de la Suisse ? - l'affluence s'effiloça dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. au point que la Bonne-Fontaine finit par tarir irrémédiablement en 1940, suite à de malencontreux travaux de drainage.

Vincent Callet-Molin, "Les cures d'eau à la Bonne-Fontaine de La Brévine", notice, sur le site de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel  
<http://www.imagesdupatrimoine.ch/notice/article/les-cures-deau-a-la-bonne-fontaine-de-la-brevine.html>



### Mythique baignade

"D'azur à un couple au naturel assis dans un baquet d'or rempli d'azur." La commune de BAGNES, en Valais, est l'une des plus grandes de Suisse et la superficie de son territoire équivaut à celle du canton de Genève. Mais d'où tire-t-elle ses armoiries, pour le moins originales, qui ont certes connu différentes versions au cours des âges mais dont l'origine remonterait au moins au 15<sup>e</sup> siècle ? Est-ce à dire que cette vallée aujourd'hui très touristique aurait bénéficié jadis d'eaux thermales ? La question a pu susciter la controverse, mais rien, ni dans les documents anciens ni dans les vestiges locaux, n'atteste une quelconque trace de bains. Le mythe est probablement né d'une confusion étymologique. Les historiens semblent désormais s'accorder en effet sur l'hypothèse qui veut que le nom de Bagnes découle du patronyme d'un certain Bannius, gallo-romain d'origine, qui aurait acquis des terres dans la région.

On notera au passage qu'en Suisse romande, ces armoiries bagnardes ne sont pas les seules à proposer de fausses pistes. Celles de Troistorrents, en Valais toujours - *deux ruisseaux (...) se jetant dans un troisième* – qui font croire à un confluent de trois cours d'eau sont une interprétation erronée d'un toponyme latin - *trans torrentem* – qu'il faudrait traduire par "au-delà du torrent", en l'occurrence la Vièze. Idem pour celles de Treytorrens (Vaud) - *trois poissons d'argent* – qui renvoient à un nom burgonde, *Thrautaharingos*, "guerrier fatigué", et non à sa transcription sonore en d'improbables "trois truites" !

"Les bains de Bagnes, mythe ou réalité ?", Bagnes Info, Journal de l'administration communale, N°20, décembre 2012, p.9.

<http://www.bagnes.ch/uploads/default/20-December-2012.pdf>

Site de la Commune de Troistorrents

<http://www.troistorrents.ch/commune/toponymie-armaoiries-58.html>

Site de la Commune de Treytorrens

<http://treytorrens.ch/>



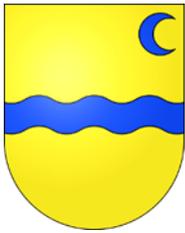
### La roue du progrès

De Chippis (Valais) à Vernier (Genève), en passant par Vuiteboeuf (Vaud), Saint-Blaise (Neuchâtel) ou La Sonnaz (Fribourg), les armoiries communales romandes affichent une dizaine de roues ou demi-roues de moulin, crantées ou à aubes, comme autant de références au développement économique rendu possible grâce à la force hydraulique.

La célèbre Venoge vaudoise retient particulièrement l'attention. Dès le Moyen Age et jusqu'au 20<sup>e</sup> s., elle a accueilli des dizaines de roues hydrauliques pour toutes sortes d'usages : moulins à céréales, scieries, battoirs, huileries, papeteries, filatures et surtout une grande industrie de câblerie. Les armoiries de PENTHALAZ - *bande ondée d'argent (...) accompagnée de deux roues de moulin* - rappellent que sa rivière a été source d'une grande prospérité. En amont, le moulin de Lussery-Villars, symbolisé lui aussi sur le blason local, a certes cessé toute activité depuis plus d'un demi-siècle. Mais, avec son canal et son étang, il fait désormais partie d'un patrimoine protégé. Qui plus est, la Venoge y est en voie de "revitalisation".

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), article "Venoge".

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8758.php?topdf=1>



### Le fleuve rectifié

La *fasce onnée d'azur* qui traverse calmement les armoiries de la commune de CHESSEL (Vaud), située à une poignée de kilomètres en amont du Léman, ne dit rien des péripéties mouvementées du Rhône dans cette région. La chronologie du site communal énumère toute une série de grandes crues qui siècle après siècle ont dévasté les terres du Chablais valdo-valaisan.

La première partie du 19<sup>e</sup> s. verra certes la construction des premières digues modernes entre le Lac et Saint-Maurice. Mais après les graves inondations de 1860, et compte-tenu du manque de moyens dont disposaient alors cantons et communes pour sécuriser la plaine du Rhône, le Parlement fédéral décida de soutenir financièrement une première grande rectification du fleuve.

Ce fut insuffisant. En 1935, suite à une rupture de digue, le Chablais connaîtra les inondations les plus catastrophiques de son histoire et les travaux de reconstruction des endiguements prendront plusieurs années. Plus récemment, après la crue d'octobre 2000, il fallut remettre en état des protections de berge sur de nombreux tronçons du fleuve et lancer un très long et coûteux troisième projet de correction. L'objectif est clair : il s'agit de garantir à long terme la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures contre les crues, mais aussi de rétablir, équilibrer et renforcer durablement les différentes fonctions dévolues au Rhône: biologiques et environnementales, économiques et sociales.

Site de la commune de Chessel  
(historique, photos des crues de 1935 et de la reconstruction des digues)  
<http://chessel.ch/chessel/histoirechronologie.php>



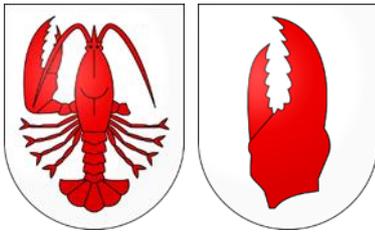
### D'une rive à l'autre

Les ponts ont en commun avec les arcs-en-ciel de symboliser alliances et réconciliations. De tout temps les cours d'eau ont servi de frontières politiques et administratives. Jeter un pont, c'est rapprocher des terres séparées, des peuples distants, des cultures juxtaposées. On en trouve une douzaine dans les armoiries des collectivités romandes, dont, évidemment, celles des Ponts-de-Martel (Neuchâtel) et du Pont (l'une des fractions communales de la Vallée de Joux, Vaud).

Le *pont couvert de sable maçonné d'argent, fortifié à dextre d'une tour crénelée du même ajourée* qui figure au beau milieu des armoiries de RIDDES (Valais), sur un surprenant décor bleu-blanc-rouge à la française, rappelle que ce franchissement du Rhône, attesté dès la fin du XIII<sup>e</sup> s., représentait pour la Vallée un important point stratégique : les comtes de Savoie y avaient même construit une maison forte.

Emporté à plusieurs reprises par des crues, voire même incendié en 1844 lors d'un conflit politique, le pont de Riddes a été à chaque fois reconstruit. En plus du pont haubané de l'autoroute A9 inauguré en 1988 et d'un pont ferroviaire, la commune de Riddes dispose aujourd'hui, de part et d'autre des berges du Rhône, de quatre autres ponts ouverts au trafic avec ses voisins d'en-face.

Benjamin Meisoz, "*Bref aperçu historique sur la commune de Riddes*",  
Annales valaisannes, 1935.  
<https://doc.rero.ch/record/6827/files/I-N177-1935-017.pdf>



### La pince manquante

Au chapitre des armoiries communales insolites, celles dans le Nord vaudois d'ONNENS - à l'écrevisse de gueules amputée de sa pince à senestre – et de MONTAGNY-PRÈS-YVERDON qui arbore la pince manquante ont de quoi surprendre. L'explication traditionnellement donnée à ce couple plutôt original est qu'il symboliserait un partage qui aurait eu lieu au 18<sup>e</sup> s. entre ces deux communautés qui ne sont pourtant pas voisines.

L'écrevisse, c'est aussi le sobriquet des habitants de Champmartin (Vaud), riverains du lac de Neuchâtel, qui l'avaient mis en évidence dans leur blason. Allez savoir si c'est le surnom qui fait le fanion ou l'inverse ! Quoi qu'il en soit, ils ont entre-temps fusionné avec leurs voisins de Cudrefin dont les armes vénèrent la truite. Eux seuls pourront vous dire si dans leurs armoiries réunifiées le crustacé de gueules fait aussi bon ménage avec le salmonidé d'azur que dans la recette de cuisine dite "à la vaclusienne" !

Il est, dans le canton de Vaud encore, un autre animal aquatique lié au sobriquet des villageois : dans le blason d'Épendes, aux côtés d'un roseau qui rappelle que jadis la plaine de l'Orbe était un vaste marécage, figurent deux grenouilles de sinople (vertes). Les reines des étangs, disait La Fontaine. "Car que coûte-t-il d'appeler les choses par noms honorables ?"



### Blasons en fusion

En 1960, la Suisse comptait 3095 communes. Réalisme oblige, la dynamique politique des regroupements de collectivités a fait passer ce nombre à 2222 (état au 1<sup>er</sup> janvier 2018). Qui dit fusion dit aussi, entre autres, nouvelle identité graphique, nouvelles armoiries, nouveau drapeau. La démarche n'a rien à voir avec la création de logos ou de badges marketing. Elle devrait normalement obéir à des règles héraldiques précises.

Cela soulève aussitôt quelques questions de principe. Faut-il, comme le note Gaëtan Cassina, ancien professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, reprendre les armes de la principale ancienne commune ou faut-il chercher une combinaison des armoiries des communes qui ont décidé de fusionner ? Dans le premier cas, la fusion pourrait ressembler à une annexion; dans le second, on risquerait d'aboutir à un patchwork sans vision unificatrice.

Les sept communes jurassiennes qui en 2008 ont choisi de se réunir sous l'unique bannière du CLOS-DU-DOUBS ont finalement opté pour un unique blason : l'azur (bleu) rappelle la rivière commune, le pont relie les habitants des deux rives, les sept étoiles renvoient aux communes partenaires du projet, la clef symbolise l'ouverture, et les divers éléments de la clef signalent l'appartenance de la collectivité au canton du Jura, à la Confédération suisse et au monde chrétien. La nouvelle armoirie va bien au-delà de l'imagerie populaire, elle révèle une véritable ambition politique.

Gaëtan Cassina-Corbat, "Les armoiries de la nouvelle commune de Clos du Doubs (JU)", Archives héraldiques suisses, Extrait du Cahier 2010-II

[http://www.closdudoubs.ch/uploads/fichiers/presentation/armoiries/Clos\\_du\\_Doubs.pdf](http://www.closdudoubs.ch/uploads/fichiers/presentation/armoiries/Clos_du_Doubs.pdf)

**Dossier constitué  
par Bernard Weissbrodt**

*aqueduc.info, Genève – avril/mai 2018*

---

## Annexe 1 : De quelques blasons communaux particuliers

---



### ONEX (GE)

Deux cours d'eau, le (grand) Rhône et son affluent (l'Aire), délimitent la commune, au nord et au sud. L'arbre est un "aulne arraché au naturel". On joue avec les mots: l'affinité sonore entre "aulnée" et Onex ne repose sur aucune réalité historique ou étymologique.



### CHIPPIS (VS)

C'est ici que le torrent de la Navizence rejoint le fleuve Rhône et qu'affluent les eaux descendues du Val d'Anniviers. Mais vers 1900, c'est ici également qu'ont convergé les usines d'aluminium et des travailleurs venus de toute l'Europe. Au-delà du torrent, le confluent rappelle aussi les flux migratoires.



### PETIT-VAL (JB)

Les pâturages, les forêts et les eaux de la Sorne, leur fil bleu, figuraient sur l'un ou l'autre des blasons des communes qui ont fusionné en 2015 (Châtelat, Monible, Sornetan, Souboz). Elles y ont ajouté une corne d'abondance, symbole de richesse, de prospérité et de générosité. Ce "meuble" n'est pas fréquent. On le trouve cependant, entre autres, sur les armoiries ... du Pérou !



### GOLLION (VD)

Vu l'environnement marécageux, l'origine du nom renvoie à la "gouille", flaque d'eau. Le blason parle de "trois fontaines ondées". Pourtant on n'y voit ni chèvre ni bassin. Il s'agit de fontaines dites héraldiques ou anglaises, dans une forme circulaire appelée "besant", évoquant ici les trois rivières communales : la Venoge, la Senoge et l'Ouffemaz.



### TROISTORRENTS (VS)

Voilà un toponyme qui mène sur une fausse piste. Car la racine latine du mot ne renvoie pas au chiffre "trois", mais au préfixe "trans" car il fallait aller "au-delà" du torrent pour gagner le lieu-dit. Mais qui donc voudrait rebaptiser l'endroit "Outretorrents" ? Quant aux personnages, ils se rapporteraient, dit-on, à la légende selon laquelle des femmes et des enfants auraient par leurs jets de cendres aveuglé de mythiques envahisseurs sarrasins.



### STEG-HOHTENN (VS)

Lors de leur fusion en 2009, les deux entités ont juxtaposé un élément du patrimoine bâti figurant sur leurs anciennes armoiries, abandonnant la tour féodale qui leur était commune. Du côté de Steg : un pont sur la Lonza (et la chapelle qui le surplombait jadis). Du côté de Hohtenn : un raccard, grenier à blé typique du Valais, construit sur pilotis et doté d'une dalle mettant les réserves de céréales à l'abri des rongeurs.



### LE PONT (VD)

Depuis 1773, chaque village de la commune de L'Abbaye bénéficie du statut (spécialité vaudoise) de "fraction de commune". Il peut, tel Le Pont, gérer les affaires locales de façon autonome. Son nom remonte à l'époque où l'on construisit un pont par-dessus la jonction des lacs de Joux et Brenet. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce sont les gourmets plutôt que les pêcheurs que le brochet et la truite tentent de séduire.



### BROC (FR)

La grue, ce fier échassier qui sert d'emblème légendaire (et de porte-bonheur ?) au Pays gruérien, est dite ici "essorante", prenant donc son essor. L'ancien pont de pierre en dos d'âne, jouxtant une maison forte plus âgée que lui, date de 1580. Il fait partie de ces nombreux ouvrages historiques qui enjambent la Sarine entre le Pays d'En-Haut et le lac artificiel de la Gruyère.



### LES CHARBONNIÈRES (VD)

Cette autre fraction de commune (Le Lieu), qui fait face à celle du Pont, conjugue les énergies hydrauliques et thermiques. Le ruisseau de la Sagne, qui se déverse dans le Lac Brenet, hébergeait jadis un moulin banal, un martinet, une meule et une scierie. Mais en cet endroit on faisait aussi "charbonner les joux et les bois" qui se trouvaient là en grandes quantités. Mais allez savoir si le toponyme désigne les charbonnières ou les meules élevées pour la carbonisation. On en oublierait presque que c'est le pays natal du Vacherin Mont-d'Or !



### GRANGES-PACCOT (FR)

Ils sont tous les deux d'azur, mais le lion et le poisson témoignent de deux mondes fort différents. Le blason d'en-haut est emprunté aux seigneurs d'Englisberg qui jadis tenaient château dans la région et contrôlaient les abords de Fribourg. Le bas rappelle l'habitude qu'avaient les petits commerçants de Morat de faire halte sur les rives de l'ultime ruisseau pour laver et rafraîchir les poissons qu'ils venaient vendre sur le marché fribourgeois. Un cours d'eau qui mérite donc bien son nom de Lavapesson. Lave-poissons.



### RIEDERALP (VS)

Les glaciers, en principe, ne font pas partie des "meubles" héraldiques. Lors de leur fusion en 2003, Ried-Mörel, Greich et Goppisberg avaient tenté d'inscrire le mot dans leur blason. Son libellé officiel, aujourd'hui, est un simple "*pal ondé d'argent*". Mais personne ne s'y trompera : ce tracé sinueux, orné en son milieu de deux belles traces noires, ressemble comme deux cristaux au glacier d'Aletsch qui sert de trait d'union aux trois anciennes communes.



### ZWISCHBERGEN (VS)

C'est, en Valais, la seule commune hors bassin versant du Rhône. Les eaux de la vallée de Zwischbergen (littéralement, entre les montagnes) rejoignent à Gondo celles qui coulent dans la Doveria sortant, elle, des gorges du sud du Simplon. Un kilomètre plus loin, à la frontière italienne, la rivière devient Diveria, laquelle passera par le Toce, le Lac Majeur et le Tessin avant de gagner le Pô et la Mer Adriatique. Une armoirie, parfois, cache d'inattendus périples.



### CORCELLES-CORMONDRÈCHE (NE)

Cette coupe transversale dans le territoire communal ressemble davantage à une carte postale qu'à un blason tracé selon les règles de l'art héraldique. Elle a l'avantage cependant de fournir des informations claires sur la présence d'un lac (de Neuchâtel) et celle de généreux coteaux viticoles. La lecture des "*deux côtes accostées de deux C.*" est nettement moins aisée : il s'agit d'une marque apposée sur les troncs et les souches d'arbres dans les exploitations forestières, pour éviter la surexploitation et le vol de bois.



### PRÉVERENGES (VD)

S'il fallait choisir une armoirie communale symbolisant le Léman, celle-ci aurait sans doute la vedette. C'est au 12<sup>e</sup> siècle déjà que la célèbre "*voile latine*" triangulaire, bien connue sur les rives de la Mer Méditerranée, a été introduite sur le plus grand des lacs alpins. D'abord à des fins belliqueuses, puis pour le transport de marchandises et/ou de matériaux lourds. On en dénombrait encore une soixantaine au début du 20<sup>e</sup> s. Aujourd'hui, il n'en reste que six, dédiées à la navigation de plaisance.

---

## Annexe 2 : l'héraldique en quelques mots et liens utiles

---

### Héraldique, armoiries, écu, blason

L'héraldique se définit comme "la science du blason", c'est-à-dire l'étude, la connaissance et la pratique de l'ensemble des usages et des règles qui permettent, dans un langage codé extrêmement précis, de décrire et de représenter des armoiries. Et par armoiries, on entend l'ensemble des emblèmes qui jadis servaient de signes distinctifs aux chevaliers et qui par la suite ont été utilisés pour identifier et représenter une famille, une corporation ou une collectivité publique.

Les armoiries sont très souvent représentées sur un écu d'armes (symbole du bouclier d'antan). Mais elles peuvent également figurer sur d'autres supports, en particulier des bannières (plus anciennes que l'écu) ou des drapeaux modernes, voire sur des sceaux ou des pièces de monnaie. Quant au mot blason, il désigne l'ensemble des pièces formant un écu héraldique.

### Les couleurs d'armoiries

L'héraldique ne recourt qu'à un nombre restreint de couleurs de base réparties en trois groupes :

- les *métaux* : or (jaune) et argent (blanc);
- les *émaux* : gueules (rouge), sable (noir), azur (bleu), sinople (vert) et pourpre (violet);
- les *fouurrures* (quasi inexistantes en Suisse) : vair et hermine.

### Les pièces principales

- *fasce* : bande horizontale au milieu de l'écu
- *pal* : bande verticale au milieu de l'écu
- *bande* : allant de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe (de gauche en haut à droite en bas)
- *barre* : allant de l'angle senestre du chef à l'angle dextre de la pointe (de droite en haut à gauche en bas)

### Les meubles héraldiques

Éléments stylisés qui ne sont pas des pièces et qui représentent soit des animaux, des végétaux ou des minéraux, soit toutes sortes d'objets facilement reconnaissables, voire des figures humaines.

---

### Liens utiles

- J.M. Galliker, Héraldique (armoiries), Aide-mémoires de l'Office fédéral de la protection de la population. Protection des biens culturels.
  1. Terminologie et composants du blason  
[https://www.babs.admin.ch/content/babs-internet/fr/aufgabenbabs/kgs/prints/merkblaetter-referenz/\\_jcr\\_content/contentPar/accordion\\_copy\\_1458656840/accordionItems/h\\_raldique/accordionPar/downloadlist/downloadItems/161\\_1486734427511.download/heraldik1\\_merkblattfr.pdf](https://www.babs.admin.ch/content/babs-internet/fr/aufgabenbabs/kgs/prints/merkblaetter-referenz/_jcr_content/contentPar/accordion_copy_1458656840/accordionItems/h_raldique/accordionPar/downloadlist/downloadItems/161_1486734427511.download/heraldik1_merkblattfr.pdf)
  2. Le blason  
[https://www.babs.admin.ch/content/babs-internet/fr/aufgabenbabs/kgs/prints/merkblaetter-referenz/\\_jcr\\_content/contentPar/accordion\\_copy\\_1458656840/accordionItems/h\\_raldique/accordionPar/downloadlist/downloadItems/162\\_1486734534842.download/heraldik2\\_merkblattfr.pdf](https://www.babs.admin.ch/content/babs-internet/fr/aufgabenbabs/kgs/prints/merkblaetter-referenz/_jcr_content/contentPar/accordion_copy_1458656840/accordionItems/h_raldique/accordionPar/downloadlist/downloadItems/162_1486734534842.download/heraldik2_merkblattfr.pdf)
- Base de données des emblèmes et signes publics protégés.  
Site de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI)  
<https://www.ige.ch/suche/>
- Wikipedia – Portail : Héraldique  
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:H%C3%A9raldique>
- Le Héraut d'Armes  
<http://leherautdarmes.chez.com/blason.html>
- Au blason des armoiries  
<http://www.blason-armoiries.org/>
- Dictionnaire héraldique (euraldic.com)  
[https://www.euraldic.com/lasu/dv/gloss\\_a.html](https://www.euraldic.com/lasu/dv/gloss_a.html)

N.B. En règle générale, les sites officiels des communes de Suisse sont accessibles sous le format [www.nomdelacommune.ch](http://www.nomdelacommune.ch)